




15, rue de Laborde
CC 18
75398 PARIS CEDEX 08

 : 01 53 42 80 14
Télécopie : 01 45 22 42 03
Courriel : marineparissports@marine.defense.gouv.fr

PARIS, le 12 décembre 2012

N° 007/12/MPS

Monsieur le Président
de l'Association Sportive
Section Golf

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous convier à la 20^{ème} édition du Trophée Golf Marine Paris Sports réservé aux associations corporatives des ligues de Paris et d'Ile-de-France.

Le classement s'effectuera à l'issue des trois tours, les trois premiers en brut et net seront récompensés.

La proclamation des résultats aura lieu lors de la troisième journée à l'issue d'un cocktail au golf de COURSON STADE FRANCAIS.

<u>1^{er} tour</u>	<i>jeudi 11 avril 2013</i>	<i>Golf LE PRIEURE</i>
<u>2^{ème} tour</u>	<i>jeudi 25 avril 2013</i>	<i>Golf de ROCHEFORT-EN-YVELINES</i>
<u>3^{ème} tour</u>	<i>mercredi 22 mai 2013</i>	<i>Golf de COURSON</i>

Vous trouverez ci-joint :

- le règlement
- un bulletin d'engagement à retourner à M.P.S. avant le 21 mars 2013.

Les associations engagées recevront une grille des départs environ 15 jours avant la date de chaque tour. Le nom, l'index et l'heure de départ de chaque joueur devront être communiqués à l'association M.P.S. par courrier ou par e-mail :

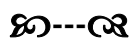
2 jours avant la date de chaque tour.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur BUTRAUD Johnny
Secrétaire Général
de Marine Paris Sports

20^{ème} TROPHEE M.P.S.

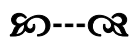
des associations corporatives des ligues de Paris et de l'Ile-de-France



Association : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____



- Nom du responsable de la Section Golf "Corporative" :
- Nom du Capitaine responsable :
- Téléphone bureau : Téléphone domicile :
- Télécopie :
- Courriel :

Toute demande devra être accompagnée d'un chèque de 600 € par association, libellé à l'ordre de M.P.S. et adressé à :

MARINE PARIS SPORTS
15, rue de Laborde
CC18
75398 PARIS CEDEX 08

REGLEMENT TROPHÉE "M.P.S."

1 - Equipes participantes

- A** - L'épreuve est ouverte à toutes les associations corporatives ayant leur siège à Paris et en Ile-de-France.
- B** - Chaque équipe comprend quatre joueuses ou joueurs dont les index devront être ≤ 24 hommes et ≤ 28 femmes.
- C** - Les joueuses ou les joueurs composant les équipes doivent :
- être porteurs de la licence F.F.G.,
 - être membres de l'association qu'elles ou qu'ils représentent.
- D** - L'index pris en compte est celui figurant sur le serveur de la fédération française de golf la veille du jour de l'épreuve.

2 - Formule de l'épreuve

- A** - Inter-club par équipe de quatre joueurs. Les trois meilleures cartes seront prises en compte à chaque tour.
- B** - Stableford brut et net.
- C** - Le classement se fait par addition des trois meilleures cartes de chaque équipe.
- D** - En cas d'égalité, le quatrième score départagera les équipes.
- E** - A chaque journée, un classement provisoire sera établi suivant la règle des points :

1 ^{er} : 26 pts	5 ^{ème} : 16 pts	9 ^{ème} : 12 pts	13 ^{ème} : 8 pts	17 ^{ème} : 4 pts	21 ^{ème} : 0 pt
2 ^{ème} : 23 pts	6 ^{ème} : 15 pts	10 ^{ème} : 11 pts	14 ^{ème} : 7 pts	18 ^{ème} : 3 pts	
3 ^{ème} : 20 pts	7 ^{ème} : 14 pts	11 ^{ème} : 10 pts	15 ^{ème} : 6 pts	19 ^{ème} : 2 pts	
4 ^{ème} : 18 pts	8 ^{ème} : 13 pts	12 ^{ème} : 9 pts	16 ^{ème} : 5 pts	20 ^{ème} : 1 pt	

- F** - A l'issue des trois tours le classement définitif (cumul des points acquis lors des trois journées) sera déterminé.
- G** - En cas d'égalité, le classement de la dernière journée départagera les équipes.
- H** - Un trophée BRUT et un trophée NET récompenseront les deux meilleures équipes.

3 - Déroulement de l'épreuve

A - Ordre des joueurs

Les noms des joueuses et joueurs participants à l'épreuve, leur index et leur ordre de départ devront être communiqués à M.P.S. 2 jours avant la date de chaque tour.

B - Départs

Ils se feront :

- des boules jaunes pour les hommes,
- des boules rouges pour les femmes.

C - Jeu lent

Les délégués d'épreuve et arbitres auront toute autorité pour appliquer cette règle.

D - Comportement incorrect

Tout comportement incorrect pourra, après avoir reçu un avertissement, être pénalisé de deux points.

4 - Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve sera composé de trois dirigeants de l'association sportive Marine Paris Sports.

5 - Forfaits et litiges

Est disqualifiée :

A - L'équipe qui ne présente pas trois joueuses ou joueurs pour disputer l'épreuve.

B - L'équipe dont les joueurs ne présentent pas à l'issue de l'épreuve les cartes de scores régulièrement authentifiées par les joueurs opérant comme marqueurs.

6 - Engagements

A - Les engagements doivent être envoyés par écrit au Club Organisateur :

Marine Paris Sports
15, rue de Laborde
CC 18
75398 PARIS CEDEX 08

B - Ils devront parvenir accompagnés du droit d'engagement, au moyen du formulaire prévu à cet effet. La liste sera close dès la réception des 35 premiers engagements.

7 - Droits d'engagement - Green fees

Le droit d'engagement d'une équipe de 4 joueurs pour les trois tours (green fees inclus) est fixé à 600€.

Règlement par chèque à l'ordre de « Marine Paris Sports ».

8 - Prix

. Trophée

Un trophée en BRUT et en NET sera attribué à chaque équipe gagnante à l'issue du **troisième tour** le mercredi 22 mai 2013.

Récompenses par équipe à l'issue des trois tours

Le brut prime sur le net.

- 1er brut
- 2ème brut
- 3ème brut

- 1er net
- 2ème net
- 3ème net

